

Les demandes devront parvenir au service communication **au plus tard 15 jours avant la date souhaitée d'affichage** : communication@mairie-saint-lyphard.fr

INFORMATIONS LIÉES AU DEMANDEUR

Organisateur (nom de l'association, structure) :	
NOM Prénom du demandeur : Qualité du demandeur pour agir :	
Téléphone :	
Mail :	

INFORMATIONS LIÉES À L'ÉVÈNEMENT

Date de la manifestation :	
Objet de la manifestation :	
Lieu de la manifestation :	

INFORMATIONS LIÉES À L'AFFICHAGE

La bâche est installée par l'association/structure, au maximum deux semaines avant l'évènement qu'elle souhaite promouvoir.

- Format conseillé : 2680mm*840mm avec œillets (dimensions incluant les 6cm de gouttières) ;
- Prévoir un escabeau et des fixations nécessaires pour installer la banderole : tendeurs élastiques, colliers de serrage, attache robuste type mousqueton...

La bâche devra être impérativement désinstallée par l'association 48H après la fin de l'évènement.*

Le demandeur est responsable des supports affichés. Il doit notamment être vigilant aux conditions météorologiques et veiller à ce que la banderole ne se détache pas de son support afin d'assurer la sécurité des usagers de la route.

Nombre de banderoles souhaitées :	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/>
Emplacement(s) souhaité(s) :	<input type="checkbox"/> Rond-point du Calvaire (public venant de Guérande vers Saint-Lyphard) <input type="checkbox"/> Rond-point du Pélo (public partant de Saint-Lyphard vers Saint-Nazaire) <input type="checkbox"/> Rond-point de Kervily (public venant Saint-Lyphard vers Herbignac/La Chapelle-des-Marais)
Date de mise en place souhaitée :	

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif à l'affichage sur structures métalliques et m'engage, sans réserve à le respecter.

Fait à Saint-Lyphard, le :

Signature :

PARTIE À COMPLÉTER PAR L'ADMINISTRATION

Demande reçue le :

La commune de Saint-Lyphard vous autorise à afficher

1 2 banderole(s) à/aux emplacements suivant(s) :

- Rond-point du Calvaire (public venant de Guérande vers Saint-Lyphard)
- Rond-point du Pélo (public venant de Saint-Lyphard vers Saint-Nazaire)
- Rond-point de Kervily (public venant de Saint-Lyphard vers Herbignac/La Chapelle-des-Marais)

A partir du :

Date d'enlèvement de la/des banderole(s) à prévoir le* :

Fait à Saint-Lyphard, le :

Signature :

** Passée cette date, la commune se réserve le droit d'enlever la banderole pour répondre aux demandes suivantes*

Mairie de Saint-Lyphard - Service communication

1, rue de Kerio, 44410 SAINT-LYPHARD

Mail : communication@mairie-saint-lyphard.fr

Tel : 02 40 91 41 08

